



"La forêt est la voie la plus pure vers la paix intérieure."

Mademoiselle Victoria Jourdain,
Monsieur Arthur Jourdain,
Mademoiselle Juliette Jourdain,

ses enfants chéris;

Monsieur Stéphan Jourdain,
Monsieur et Madame Patrick Schobbens,

ses parents et beaux-parents;

Madame Yves Bribosia,

sa grand-mère;

Madame Alexandra Jourdain et Monsieur Robin De Bast,
Ana,

Monsieur Diego Jourdain et Madame Victoria Bary,
Mademoiselle Cecilia Jourdain,
Mademoiselle Clémentine Jourdain,
Monsieur Olaf Schobbens,
Monsieur Jimmy Schobbens,

ses frères, sœurs, beau-frère, belle-sœur et nièce;

Monsieur et Madame (†) Luis F. Fidalgo Hortelano,
Monsieur (†) et Madame Yvan Jourdain,
leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Eric Jourdain,
leur enfants et petits-enfants,

Le docteur (†) et Madame Luc Chantrain,
leurs enfants, beaux enfants et petits enfants,

Madame Sophie Jourdain,
ses enfants,

Monsieur Pierre Jourdain,

Monsieur et Madame Juan Jourdain,
leurs enfants,

Monsieur et Madame Jacques Pontis,
leurs enfants et beaux-enfants,

Monsieur (†) et Madame

Paul Monnoyer de Galland de Carnières,

leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Eric Stinglhamber,
leurs enfants et petits enfants,

Monsieur Guy Stinglhamber,
ses enfants et beaux-enfants,

Monsieur et Madame Alexandre Stinglhamber,
leurs enfants et beaux-enfants,

Monsieur et Madame Olivier Corneille,
leurs enfants,

ses oncles, tantes, cousins et cousines;

Monsieur (†) et Madame Yves Le Clercq,

Le chevalier et Madame Rutsaert,

Monsieur et Madame (†) Philippe Genart,

Monsieur et Madame Luc Le Clercq,

Le marquis et la marquise le Mintier de Léhelec,

Monsieur et Madame Michel Wauthier,

Monsieur et Madame Christian Ophoven,

ses grands-oncles et grandes tantes;

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur

Emmanuel Jourdain

né à Namur le 1^{er} décembre 1985
et tristement décédé à Rosières le 20 octobre 2024.

La liturgie des funérailles aura lieu
en l'église Saint-Nicolas de la Hulpe, place Albert 1^{er},
ce VENDREDI 25 OCTOBRE à 10 heures 30

La famille recevra les condoléances à partir de 10 heures.

Les personnes souhaitant exprimer leur sympathie
à la famille du défunt peuvent le faire en soutenant
l'Asbl "Association de Parents et de Professionnels
autour de la personne Polyhandicapée" par un versement
à son compte BE90 2100 3637 3032
avec en communication "en souvenir de Manu Jourdain".

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

adieu.manu@gmail.com